

La Belgique appelle à "une enquête approfondie sur les événements de Cibitoke"

@rib News, 13/02/2015 Communiqué de presse Didier Reynders appelle les autorités burundaises à enquêter sur les graves violations des droits de l'homme rapportées dans la province de Cibitoke. Le Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires Étrangères Didier Reynders a pris connaissance avec inquiétude du récent rapport de Human Rights Watch sur les incidents armés qui ont eu lieu dans la province de Cibitoke, Burundi, début janvier 2015. Ce rapport avance un certain nombre d'éléments qui, s'ils sont confirmés, sont de nature extrêmement grave et choquante puisque ce rapport avance qu'il y aurait eu au cours de ces affrontements pas moins de 47 exécutions sommaires par les forces de sécurité, armée et police. Le Ministre Reynders s'inquiète également des indications d'implication de jeunes du parti CNDD-FDD, Imbonerakure, dans l'opération. Didier Reynders appelle le gouvernement burundais à mener une enquête approfondie sur les événements de Cibitoke. Si cette enquête devait aboutir à identifier des responsables d'exécutions extrajudiciaires, ceux-ci devraient être traduits en justice. La Belgique rappelle que la défense du territoire national contre les attaques de rebelles armés est légitime, mais qu'elle doit se faire dans le respect des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Quant aux mouvements affiliés aux partis politiques, ils n'ont pas vocation à exercer des responsabilités para-militaires ou de police. Le CNDD-FDD - de même que les autres partis politiques- doivent assurer le contrôle le plus strict sur le comportement de leurs militants.